



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du 13^e arr.

Une initiative de plateforme téléphonique à destination des professionnels de santé

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du 13^e et 14^e ont lancé le 30 mars une **plateforme téléphonique territoriale médicalisée** pour les patients COVID + ou suspects de COVID, et leurs soignants.

Ce projet concerne **la rive gauche de Paris**. Il a été construit en accord avec le SAMU, l'ARS Île de France, la CPAM de Paris et le Conseil de l'ordre des médecins de Paris.

Le projet a 3 objectifs :

- **Orienter les patients qui ont besoin d'une prise en charge en soins primaires**, en relai du centre 15 ou à la demande d'un partenaire de santé, ou des secteurs médico-social ou social.
- **Orienter et aider les patients et leurs soignants confrontés à des difficultés médico-psycho-sociales urgentes** (repas à domicile, isolement, urgences sociales, violences intra-familiales, etc).
- **Accompagner les professionnels** dans la prise en charge de leurs patients COVID + ou suspects de COVID : questions médicales, organisationnelles, professionnelles, etc.

Les appels sont traités par un accueillant téléphonique (professionnel de santé non médecin) et un médecin régulateur. Elle est ouverte du **lundi au samedi de 8h à 20h**